

Analyse des procédures de passation de marchés publics

Document 1074 – 24/08/2023

**Descriptif**

<b>Objet</b>	:	Extension du cycle du Foron, création de 12 classes en surélévation.
<b>Forme de mise en concurrence</b>	:	Appel d'offres
<b>Type de procédure</b>	:	Ouverte
<b>Mandat</b>	:	Architecte pour les phases SIA 41 à 53  Le montant estimé des travaux donnant droit aux honoraires est d'environ CHF 5'946319.- TTC
<b>Date de publication dans la FAO</b>	:	21 août 2023
<b>Délai de rendu</b>	:	2 octobre 2023
<b>Adjudicateur</b>	:	Département du Territoire (DT), Office cantonal des bâtiments, 1A, route des Jeunes, 1227 Les Acacias, Case postale 32, 1211 Genève 8
<b>Organisateur</b>	:	Idem
<b>Inscription</b>	:	Aucun émolument ni frais de dossier
<b>Simap</b>	:	No de publication : 1358081  Documents téléchargeables sur Simap
<b>Communauté de soumissionnaires</b>	:	Pas admise
<b>Sous-traitance</b>	:	Pas admise
<b>Groupe d'évaluation</b>	:	Martalicia SCHNELL, DI, OCBA, Cheffe de projets Tam Linh CHAU DI, OCBA, Architecte Sandra BOZON DI, OCBA, Spécialiste marchés publics Marta PERUCCHI, DIP, Directrice François Joss*, A-A Architectes  <b>Suppléants</b> Laurent SECHAUD DI, OCBA, Architect, Chef de projets Pedro BARRIO, DI, OCBA, architecte
<b>Critères d'adjudication</b>	:	Compréhension de la problématique 35 % Références du candidat 15 % Organisation du candidat 15 % Qualité économique globale de l'offre 30 % <ul style="list-style-type: none"><li>• prix</li><li>• crédibilité du prix (heures, tarifs...)</li></ul> Formation dispensée par le candidat 5 % <b>TOTAL 100 %</b>
<b>Indemnités</b>	:	Aucune

**Commentaires techniques sur  
la base des documents  
publiés et des bases légales et  
réglementaires applicables  
dans le cas d'espèce**

- Qualités de l'appel d'offres** : Appel d'offres correspondant aux documents A1 et B1
- Remarques sur l'appel d'offres** : Le bureau auteur des études jusqu'à la phase 4.33 n'est pas autorisé à participer à la procédure.
- La CCAO prend note avec satisfaction du fait que l'auteur du projet et de l'autorisation de construire, ne peut pas participer à la procédure et qu'il a été intégré au groupe d'évaluation. La CCAO réitère ses regrets à propos du choix de cette procédure en deux temps.

**Avis de la CCAO**



- Distribution** : Aux membres des membres  
Département du Territoire (DT), Office cantonal des bâtiments, 1A, route des Jeunes, 1227  
Les Acacias, Case postale 32, 1211 Genève 8